



Cher Quartenier

Voici la procédure à suivre pour l'inscriptions aux futures Disnées.

- 1° Allez sur le site : [www.cqfd-dinant.be](http://www.cqfd-dinant.be)
- 2° Connectez-vous avec votre identifiant et le mot de passe qui vous a été envoyé dans le mail du 16 février 2026 par [webmaster@cqfd-dinant.be](mailto:webmaster@cqfd-dinant.be) (vérifiez éventuellement dans vos SPAM) En cliquant sur « Se souvenir de moi », l'identifiant et le mot de passe seront automatiquement enregistrés sur votre PC pour une prochaine visite du site.
- 3° À la première connexion, vous devez accepter les conditions générales

À partir de l'ouverture des inscriptions (la date sera communiquée sur le site) vous aurez accès à l'onglet « Inscription ».

- 1° Ouvrez cet onglet.
- 2° Allez sur « Inscription Disnée ».
- 3° Cliquez sur « Détail ».
- 4° Remplissez complètement le formulaire.
- 5° Cochez ensuite la case « Accepter les conditions ».
- 6° Cliquez sur « S'inscrire ».
- 7° Vous verrez alors un message confirmant votre inscription.
- 8° Dans la foulée, faites le paiement de 40 € par personne au compte de la Confrérie :
- BE68 2500 0446 6634 car seul ce paiement validera votre inscription

Copère d'abord !

[cqfd-dinant.be](http://cqfd-dinant.be)